

D'ailleurs, je me chargerai de les apaiser ! Que diable ! on ne trouve pas comme cela tous les jours des gens prêts à payer comptant une terre de deux cent mille francs ! En la vendant par lots, cela ne suit pas... Il est bien entendu que M. de Pressenzac, qui vit à Paris dans le monde des plaisirs, ignore que les messieurs de Chasseuil ont cinquante ou soixante mille francs à placer, et veulent les placer en terres.

— Fort bien ! dit enfin le vieil avocat tout frémissant d'impatience. Je comprends le désir de remplacer deux métairies contre un château planté au centre d'une belle terre ; mais comptes-tu sur tes honoraires d'avocat du bureau de Sarlat pour payer les cent soixante-quinze mille francs restants ? ou bien as-tu quelque procédé que j'ignore pour battre monnaie ?

— Il s'agit bien de cela ! J'aurai du temps pour payer !... je m'arrangerai pour payer par parties. Enfin, il n'y a pas deux fois en vingt ans une terre comme Pressenzac à acheter dans l'arrondissement... Dans un an, je sais que nous aurons ici des élections... Je veux être éligible ! et pour cela il faut payer le cens... comprenez-vous maintenant ?

— Ah ! s'écria le père entrevoyant pour la première fois les profondeurs de l'âme d'Aristide, tu es ambitieux !

— Peut-être !... A quoi pensiez-vous donc que je travaillais ici, depuis longtemps ?... Croyez-vous que j'aspirais à épouser une mademoiselle Allard ? à mettre mon esprit et ma science au service du premier venu, pour une misérable rémunération ? à élever péniblement trois ou quatre enfants...

— Mais tu ferais là ce que j'ai fait et ce qu'a fait mon père...

— Eh bien, j'aimerais mieux n'être jamais né ! répliqua vivement Aristide, dont la voix tremblante eut une vibration qui fit peur au vieil avocat. Il n'y a plus aujourd'hui qu'un marchepied pour l'homme d'intelligence qui veut s'élever, la députation ! Mais il faut y arriver par la patience, le courage et l'habileté, à ce marchepied qui vous lance d'un seul coup dans l'Empyrée social... Une fois député..., on est maître de sa destinée, quand on sait comprendre et qu'on sait vouloir.

— Tu sais bien des choses, murmura le père tout rêveur.

— La question pour moi, c'est d'être nommé. D'abord je vous ai dit le moyen de me faire éligible. Quant à me faire élire, ce sera mon affaire. Monsieur Thévenot, notre député actuel, fort bien avec le pouvoir, comme vous savez, a la promesse du roi d'être fait pair de France au printemps. De là les élections. Vous savez que, l'an dernier, j'ai gagné pour lui un procès important... Je lui ai demandé, en manière d'honoraires, de me céder ses voix quand il arriverait à la pairie. J'aurai les libéraux, cela va de soi : j'aurai les légétimistes...

— Comment cela ?

— Ils ne sont pas assez forts pour faire un député de leur façon, et le savent. Mais ils veulent à tout prix empêcher le candidat du pouvoir d'être nommé. — La flétrissure qu'on leur a jetée à propos du pèlerinage de Belgrave-Square les exaspère. — Or, pour faire pièce au sous-préfet, ils réuniront leurs voix aux nôtres... Ajoutez que j'ai dans ce parti et dans tous en général des sympathies personnelles... Cela peut compter pour mieux que des espérances.

— Et là-dessus tu penses que nous devons tous jouer notre fortune ?

— Jouer ! Qui donc joue ? — moi seul ! — Ma sœur est à l'abri... Vous, vous habitez, avec ma mère, le château de Pressenzac dont les revenus vous défrayent largement... Quant à payer les termes à venir du prix d'achat, une fois député, j'y pourvoirai.

— Les députés patriotes deviennent-ils donc si riches aujourd'hui ? demanda d'une voix sévère le vieux républicain.

— Les députés patriotes comme les autres sont aux sources de la fortune... D'ailleurs, au besoin, je saurai retarder les échéances... Faire patienter les uns et les autres... Eh ! qu'importe ! Il faut arriver !

— A tout prix !... même en jetant sur le tapis vert du hasard la fortune de toute une famille ?

— Je vous ai dit, mon père, que moi seul risquais quelque chose. Mettons au pis la destinée. Si je ne paye pas, on vendra, n'est-ce pas ? après des délais plus ou moins longs... Admettons qu'on vende à perte, il vous restera toujours une forte partie des vingt-cinq mille francs que vous avez versés. Vous vous figurerez que je me suis marié et que vous m'avez donné une dot : voilà tout. De ce reste et du revenu des vingt-cinq mille francs placés pour ma sœur vous vivrez. Quant à moi, je n'aurai plus besoin de rien, — car je me ferai sauter la cervelle.

— Tais-toi ! s'écria le vieux Bernier, hors de lui. Tais-toi ! tu m'épouvantes !

En effet, ces froids calculs, cette résolution cynique et terrible, dépassaient de bien loin les audaces du vieillard. Le cœur doux et honnête de M. Bernier, son esprit droit, se reposaient jusqu'alors sur les vertus civiques de son fils ; et, pour lui, ces vertus, dignes de l'antiquité, c'étaient surtout l'abnégation de soi-même, le dévouement de l'individu à la masse. A ces aspirations généreuses se joignaient dans son âme l'amour de la propriété, inhérent à la longue possession d'un petit bien patrimonial, le désir d'une modeste aisance, bien naturellement éclos dans le cœur d'un bourgeois de province. Mais son initiation aux idées les plus avancées de la révolution n'avait point éteint ses vieux sentiments chrétiens, comme on sait. Cette idée de suicide, si simplement présentée comme la conséquence d'un échec, le fit frémir.

Il se demanda quel épouvantable travail se taisait aujourd'hui dans l'âme des jeunes gens pauvres et obscurs qui, en voyant la route des grandeurs ouverte devant toutes les ambitions, et le succès accessible à toutes les audaces, s'élançaient en avant, renversant tout sur leur passage, escaladent les barrières et les précipices, et arrivent au but, pistolet au poing... à moins que leur cadavre ne reste accroché à l'une des aspérités du chemin.

Madame Bernier, jusqu'alors, avait écouté sans rien dire toutes ces choses inouïes pour ses oreilles ; c'était une honnête et bonne femme comme son mari était un brave homme, mais l'esprit plus fermé encore aux passions actuelles de la jeunesse. Les raisonnements de son fils lui parurent à la fois monstrueux et insensés : insensés, car elle ne pouvait admettre qu'on vendît son bien, à soi, pour en acheter un autre, et encore moins qu'on achetât quoi que ce fut sans avoir de quoi le payer ; et puis, elle ne pouvait entendre parler de sommes aussi énormes sans avoir le vertige ; — monstreu-